

LES DIFFERENTES FORMES DE RELATIONS ONG-ENTREPRISE

1. Les relations de prestations de services

On se figure souvent que ces relations commerciales sont unidirectionnelles, des entreprises aux ONG. Mais on se trompe ! Les ONG peuvent également proposer des prestations aux entreprises ou des missions d'audits.

2. Les relations de partenariat

Un partenariat ONG-entreprise est une relation de collaboration et de coordination d'égal à égal qui permet de répondre à des enjeux individuels et à des enjeux conjoints relevant du bien commun, grâce à la complémentarité des compétences et des approches.

Le mécénat

Soutien de l'entreprise à l'ONG. Le mécénat peut prendre différentes formes. Les principales étant le **mécénat « financier »**, le **mécénat matériel** et enfin le **mécénat de compétences**, qui se traduit par la mise à disposition de salariés ayant des compétences nécessaires à l'ONG pour la mise en œuvre d'un projet.

Le mécénat apporte des intérêts indirects aux entreprises : intérêt fiscal, engagement des Ressources Humaines, image valorisée, etc.

Le mécénat est une forme de partenariat relativement « simple », qui **peut être le premier pas vers des partenariats plus engageants et plus riches**, les partenariats dit de co-construction !

Les partenariats de co-construction

On parle de partenariats de co-construction quand **l'expertise de chacun des partenaires est mise au service d'un projet commun**.

Ces partenariats nécessairement en **lien avec le cœur de métier** des deux partenaires sont des partenariats plus complexes puisqu'à « double sens » et stratégiques.

Le but peut être de renforcer l'offre des deux partenaires – on parle alors de **coopération économique**, ou d'apporter une réponse à un besoin social ou environnemental non satisfait – on parle alors d'**innovation sociétale**.